

*L'Instruction publique de la Province de Québec à l'exposition de Chicago.*—Rapport de l'honorable L.-P. Pelletier, secrétaire provincial.—1895.

*Oraison funèbre du comte de Frontenac,* publiée par P.-G. Roy, Lévis.

*Annuaire du collège de Lévis.*—Année académique 1894-95.

*Palmarès de l'Académie commerciale de Montréal.*—Année académique 1894-95.

*Annuaire du séminaire de Chicoutimi,* pour l'année 1894-95—Numéro 15.

*Collège Sainte-Marie, Montréal.*—Année académique 1894-95.

*Le Fort et le Château St-Louis (Québec.)*—Étude archéologique et historique par Ernest Gagnon, Québec (1).

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi des ouvrages ci-dessus mentionnés.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 juin (1895), de nommer le révérend M. Hormisdas Langlais, membre du bureau d'examineurs de New-Carlisle, comté de Bonaventure, en remplacement du révérend M. Théodore Landry, qui a donné sa démission.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 juin (1895), de nommer le révérend M. Augustin Bernier, membre du bureau d'examineurs de Kamouraska, en remplacement de feu M. le notaire Louis-Charles Bégin.

(1) Nous ferons connaître cet ouvrage à nos lecteurs dans un prochain numéro.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 juin (1895), de nommer le révérend M. C. Philémon Côté, membre du bureau d'examineurs de Gaspé, en remplacement du révérend M. Chali-four, qui a donné sa démission.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 juin (1895), de nommer le révérend M. Arthur Guay, membre du bureau d'examineurs du comté de Saguenay, en remplacement du révérend M. Joseph Perron, qui a donné sa démission.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 juin (1895), de détacher de la municipalité de Saint-Elzéar, dans le comté de Laval, le lot No 652, du cadastre de la paroisse de Saint-Martin, dans le dit comté, appartenant à Arthur Ladouceur, Magloire Prévost, Wilfrid Després et Dolphis Cadieux, et l'annexer à la municipalité du "Bas-de-Saint-Martin," dit comté, pour fins scolaires.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 juin (1895), de détacher de la municipalité de la "paroisse" de Saint-Tite, comté de Champlain, les lots suivants du cadastre de la dite paroisse, savoir: Nos 91, 92, 93, 199, 200, 201 et 202, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité du "village" de Saint-Tite, dans le même comté.

Cette annexion devant prendre effet le 1er juillet (1895.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 10 juin (1895), de nommer M. Théophile Lachance, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Mégantic, comté de Compton, en remplacement de M. Argée Blais, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 10 juin (1895), de fixer la date de la session d'été du bureau d'examineurs de Saint-Hyacinthe, au deuxième mardi du mois de juin, en vertu des dispositions de l'article 1913 des S. R. P. Q., amendé, et de l'article 25 des règlements du comité catholique du conseil de l'Instruction publique.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 10 juin (1895), de fixer le quorum du bureau d'examineurs de la Pointe-à-l'Esquimaux, à deux membres, vu la difficulté de réunir les membres du bureau susdit.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 juin (1895), de détacher de la municipalité d'Irlande-Sud, comté de Mégantic, les lots Nos 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 et 60, du cadastre officiel du premier rang de la dite municipalité de la partie sud du canton d'Irlande, et les annexer, pour